



Xavier Bertrand

MINISTRE DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES

Communiqué de presse

Rapport d'experts sur la prise en charge médicale des personnes infectées par le VIH en 2006

Paris, le 26 juillet 2006

Xavier Bertrand, ministre de la santé et des solidarités a reçu ce jour le rapport d'experts sur la prise en charge du VIH, coordonné pour la première fois par le Pr Patrick Yeni.

Ce rapport, réactualisé tous les deux ans depuis 1990, est unique en France par la participation à sa rédaction de tous les acteurs, en particulier le monde associatif. De plus, cette année, la nouvelle méthodologie permet de graduer la force d'une recommandation en fonction de la preuve scientifique, ce qui rend les propositions plus lisibles et plus opérationnelles.

Ce rapport permet également de rendre compte auprès des acteurs de la lutte contre le VIH/sida (praticiens, institutionnels, associations etc..) des évolutions rapides de la prise en charge de cette infection. Chaque édition permet de préciser les dernières données épidémiologiques, les stratégies thérapeutiques et les modalités de suivi.

L'édition 2006 rapporte les points suivants :

1. La France dispose d'une analyse épidémiologique originale dans le domaine de l'infection par le VIH. En particulier, le travail de l'INSERM sur la base hospitalière française est unique au monde en terme d'analyse descriptive d'une population suivie en milieu hospitalier (80 000 patients environ). L'épidémiologie nous apprend que les bénéfices des traitements sont incontestables en terme de durée de survie. Cependant, la prise en charge tardive de certaines populations en particulier migrantes aggrave leur pronostic. En outre, la persistance de la contamination dans certains groupes exposés (homosexuels) est relevée de même que le dépistage tardif des hommes hétérosexuels migrants.

2. Les nouveaux médicaments sont moins contraignants, mieux tolérés et plus efficaces ce qui autorise de recommander leur prescription à un stade plus précoce de l'infection.
3. Les co-infections par les virus des hépatites doivent être traitées de manière plus large car elles représentent une cause de décès notable (11% dans l'enquête mortalité 2000).
4. L'importance de la prise en charge multidisciplinaire est soulignée que ce soit pour les traitements, le suivi, la prise en charge pendant la grossesse, des enfants, des co-infections avec les virus des hépatites.
5. Il rend compte des problématiques liées au dépistage, à la prévention, aux adaptations particulières que nécessitent les réformes hospitalières en cours et aux difficultés spécifiques rencontrées sur le plan socio juridique par les migrants et par les personnes détenues.

Le rapport sera mis très prochainement en ligne sur les sites Internet du Ministère de la santé www.sante.gouv.fr; et ceux de l'Agence nationale de Recherche contre le Sida et les hépatites (ANRS) www.anrs.fr; et de la Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS) www.sfls.aei.fr

Xavier Bertrand, ministre de la santé et des solidarités, présentera les principales recommandations de ce rapport lors de la Conférence mondiale sur le Sida à Toronto en Août.

***Contact Presse : Gwladys Huré – 01.40.56.40.14
www.sante.gouv.fr***